



AVIS PUBLIC

RAPPORT FINANCIER 2025

AVIS PUBLIC – Cet avis est donné suivant les dispositions de l’article 105.1 de la Loi sur les cités et villes, le rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur externe pour l’exercice financier terminé le 31 décembre 2025 seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil, qui se tiendra le 13 juillet 2026 à 19h.

Donné à Paspébiac, ce 7 juillet 2026

Daniel Langlois, DG

Daniel Langlois

Directeur général et greffier